

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## A Vernier, au fil du Rhône, une nouvelle zone de loisirs se dessine!

Après huit mois de travaux, l'aménagement du secteur « Au Moulin », exceptionnelle clairière entre ville et nature au bord du Rhône se dévoile. Places de pique-nique, débarcadère, parcours sportif et site renaturé ont été créés et sont désormais accessibles. Un magnifique étang complète le dispositif. L'inauguration publique de la nouvelle zone de loisirs aura lieu samedi 11 octobre en présence des autorités cantonales et communales.

Si Vernier a beau être une localité fortement urbanisée, près d'un tiers de sa superficie se compose d'espaces verts très appréciés par la population. En effet, dans l'aménagement des espaces publics verniolans, la protection de la biodiversité et la gestion des espaces verts ont toujours occupé une place importante. Cela se reflète également dans les décisions prises par le Conseil municipal qui a voté un crédit de 1,6 million de francs pour réaménager le lieu-dit « Au Moulin ».Ce dernier s'inscrit dans un concept global développé dans le plan directeur communal, visant à mieux protéger le Bois de la Grille (classé depuis 2011 réserve naturelle) et à aménager en compensation des espaces de respiration en ville.

Le secteur « Au Moulin » a fait l'objet d'un ambitieux projet d'aménagement visant à créer une zone de détente et de loisirs en contact direct avec l'eau. Le plan de gestion de l'aménagement du lieu avait pour objectifs, entre autres, le déplacement de la place de pique-nique, trop proche des prairies sèches riches en espèces protégées. La première étape du projet accessible au public depuis la fin du mois de mai dernier consistait en la création de cheminements piétonniers le long du Rhône actuellement pratiqués par de nombreux promeneurs.

Situé entre le fleuve et le Bois de la Grille, le site « Au Moulin » est un lieu privilégié bénéficiant d'un accès direct au Rhône articulé autour de deux éléments naturels: la forêt et le fleuve. Composé d'une zone de pique-nique, d'une zone sportive, d'un belvédère et d'un débarcadère, le secteur « Au Moulin » fait peau neuve et offre désormais à ses habitants un exceptionnel espace de détente et de loisirs. Le Rhône n'étant pas favorable à la baignade, un étang alimenté par la nappe phréatique a été aménagé dans la prairie à cet effet.

La clairière principale est une véritable scénographie où se joue un spectacle marqué par une mixité des activités : jeux autour de l'étang, repas, contemplation du fleuve de loin et de près. Sur le belvédère, on apprécie la vue sur le paysage fluvial. Les activités humaines se concentrent principalement autour de la prairie. Les sportifs pourront également profiter d'un mobilier de fitness en plein air.

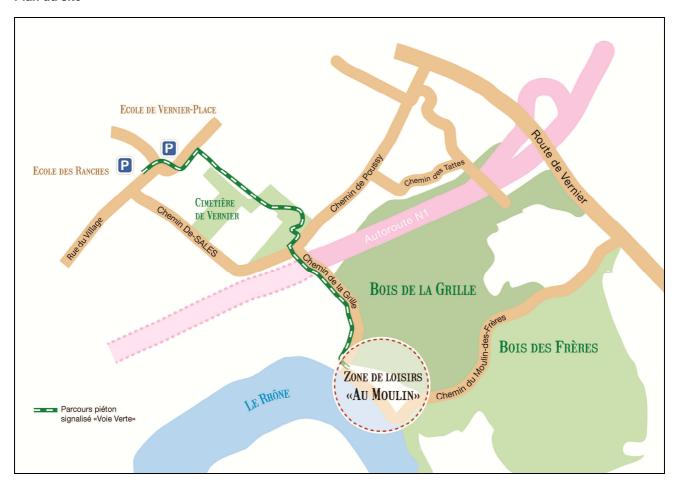
Point de vue privilégié sur l'eau, le belvédère constitue dans l'ensemble du projet le premier contact avec le Rhône. Un embarcadère pour les bateaux a également été aménagé invitant les promeneurs à une croisière à la découverte des berges sauvages où nichent divers oiseaux et autres animaux.

La première représentation de ce théâtre naturel ouvert sur le Rhône se jouera samedi 11 octobre in situ lors de l'inauguration du lieu de 14 heures à 17 heures. Une partie officielle en présence de Luc Barthassat, Conseiller d'Etat chargé du Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) et de Thierry Apothéloz, Maire de la Ville de Vernier ouvrira les festivités.

Durant l'après-midi, petits et grands pourront profiter des nombreuses animations organisées par le service des espaces verts de la Ville de Vernier : château gonflable, sculptures sur ballons, maquillage et goûter offert aux enfants de 15h30 à 16 heures.

Il est vivement conseillé d'accéder au site à vélo ou à pied. L'accès sera fermé aux voitures qui seront redirigées vers Vernier-Village. Une signalétique sera mise en place le long de la Voie Verte depuis Vernier-Village jusqu'au lieu-dit « Au Moulin ». Le parking de l'école des Ranches y compris le terrain de basket ainsi que le préau de l'école de Vernier-Place seront disponibles pour le parcage des véhicules.

## Plan du site



## Pour tout complément d'information :

Thierry Apothéloz, Maire de la Ville de Vernier, en charge du service des espaces verts, 079 456 83 83 Jean-Marc Beffa, responsable du service des espaces verts de la Ville de Vernier, 022 306 07 00